



Migrations Santé Alsace

organise et anime, en partenariat avec le Clapest, une soirée débat sur

QUELLE PLACE POUR LE PLURILINGUISME DE L'ENFANT ?

avec **Christine Hélot, Bertrand Piret et Catherine Jung**

Mercredi, 21 septembre 2011 à 20h

À l'E.S.T.E.S.

École Supérieure en Travail Éducatif et Social

3, rue Sédillot, Strasbourg

Le débat serait précédé par la projection des extraits du film « **Raconte-moi ta langue** » de Mariette Feltin (2008)

La réalité de la migration, de l'exil, est aussi celle des enfants.

Migrations Santé Alsace, association militante pour un égal accès à la santé et au droit des personnes migrantes, a pu relever sur le terrain que le plurilinguisme de l'enfant est encore considéré comme un frein à l'intégration. Lorsqu'il est valorisé, il l'est parfois d'une manière inadéquate avec des conséquences préjudiciables pour l'enfant. A défaut d'une juste reconnaissance de la culture des parents, le fonctionnement même de la famille, le processus d'apprentissage, l'identité individuelle de l'enfant risquent d'être bouleversés.

Quel est l'impact du discrédit de la langue des parents sur les processus de transmission entre les générations, sur le rôle et la place des parents? Quels sont les enjeux de la reconnaissance de cette langue pour le bien-être et l'intégration sociale de l'enfant ? La place offerte au plurilinguisme et aux appartenances multiples des enfants migrants sera interrogée par trois intervenants à partir de leur expérience professionnelle.

➤ **Christine Hélot**, sociolinguiste, professeure des Universités, abordera la prise en compte du plurilinguisme des enfants et de leur famille à l'École.

Le bilinguisme acquis dans les espaces familiaux est encore très peu valorisé par l'école. De nombreux programmes bilingues se sont développés, mais pourquoi certaines langues sont-elles considérées comme prestigieuses et d'autres comme indésirables ? Comment changer ces représentations au sein de l'école française, comment mieux faire connaître les travaux des chercheurs dans le monde qui ont montré l'importance de la transmission des langues familiales pour la survie des langues, pour l'apprentissage de la langue de l'école et pour la construction identitaire de l'enfant ?

➤ **Bertrand Piret**, psychiatre, psychanalyste, président de l'association Parole sans Frontières, analysera l'articulation entre la diversité des langues parlées à la maison et l'intégration tant il est fréquent d'entendre que l'une s'oppose à l'autre.

En dépit des données scientifiques et psychologiques, on continue à prétendre que l'usage d'une autre langue que le français par les parents soit la source des difficultés d'adaptation des enfants. L'expérience clinique nous permet d'avancer que les difficultés ne proviennent pas de la différence culturelle ou linguistique proprement dite mais des discours qui mettent en concurrence au niveau de leur valeur ou de leur légitimité ces différentes cultures et ces différentes langues. L'enfant de ces familles migrantes doit pouvoir s'identifier aux différents idéaux qui lui sont proposés : d'un côté les idéaux de la République et d'un autre côté, les idéaux parentaux qui eux-mêmes font référence aux cultures et aux langues d'origine.

➤ **Catherine Jung**, médecin, évoquera la question de la reconnaissance et de la valorisation des compétences spécifiques des enfants bilingues et relèvera les conséquences auxquelles l'enfant peut être exposé lorsqu'il est utilisé comme interprète.

Accueillir des patients non francophones en cabinet de médecine générale nécessite de faire appel à un interprète. En dehors des situations particulières où le médecin fait appel à un interprète professionnel, c'est bien souvent l'enfant qui est sollicité. Confier à des enfants de migrants la lourde tâche de traduire pour leur parent les met le plus souvent en position difficile. Les professionnels oublient trop souvent le lien qui existe entre parent et enfant, et de porter attention à l'inquiétude des enfants pour la santé de leur parent. Mais il arrive parfois que certains enfants se sentent valorisés par la fonction qui leur est attribuée. Consulter avec un tiers, avec un interprète n'est pas facile et nécessite que le professionnel de santé ait réfléchi à organiser la triangulation. D'autant plus, lorsque l'interprète est un enfant. Les médecins vont-ils pouvoir apprendre à accueillir les migrants avec leurs enfants en respectant les difficultés et les attentes de chacun ?

Le débat serait précédé par la projection des extraits du film « **Raconte-moi ta langue** » de **Mariette Feltin** (2008)

Ceci permettra d'illustrer comment des enseignantes d'une école primaire près de Mulhouse confrontées à des situations de racisme ont su innover en valorisant l'altérité culturelle des enfants et de leur famille et créer du possible au sein de l'école française.